

Projet de Réseau (2015 – 2019)

REP : COLLEGE JEAN MOULIN (ce.0622095r@ac-lille.fr) **Villes :** Le Portel et Equihen-Plage **Dpt :** 62

1. Pilotes du réseau

IA-IPR	Madame Béatrice BRIARD
Principal	Madame Véronique DEWISME
Coordonnateur	Monsieur Stéphane COLIN
IEN	Monsieur Olivier MISIURNY

2. Eléments de contexte et de diagnostic

Contexte

Contexte économique et social :

Ancien RRS, le réseau est classé REP à la rentrée 2015. Il s'étend sur les communes de Le Portel et d'Equihen-Plage. Il est constitué de 5 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires (dont l'une avec une ULIS) qui représentent 30% des effectifs de la circonscription et d'un collège.

La commune de Le Portel est en contrat nouvelle politique de la ville (QPV). Deux quartiers prioritaires sont distincts. Un PRE est mis en place depuis 2005.

- La population des QPV est très jeune (44 % de -25 ans), faiblement diplômée (90 %) et à bas revenus (33 %).
- 27,5 % des 16-24 ans sont non-scolarisés et parmi les 33 % de la population active, 25 % sont des emplois précaires. 36% des familles sont monoparentales.
- Le revenu fiscal médian varie de 9 436 à 15 404 euros.

Contexte scolaire :

-Taux de PCS défavorisées du collège : 69 % (2015)	-Nombre d'élèves maîtrisant les 3 compétences du palier 1 : 68,7 % (2014)
-Taux de boursiers du collège : 55,7 % (2014)	-Nombre d'élèves maîtrisant les 7 compétences du palier 2 : 65,4 % (2014)
-Taux d'élèves résidant en ZUS : 45,3 % (2012)	-Nombre d'élèves maîtrisant les 7 compétences du palier 3 : 73 % (2011)
-Taux d'élèves N+1 à l'entrée en 6ème : 11,1 % (2015)	-Nombre d'enfants bénéficiaires du PRE : 99 enfants de 2 à 16 ans (2015)
-Taux de réussite au DNB : 67 % (2014)	
-Taux d'accès de la 3 ^{ème} à la 2 ^{de} GT : 46 % (2015)	
-Note moyenne aux épreuves écrites DNB : 8,1 (2014)	
-Note moyenne en contrôle continu DNB : 10,8 (2014)	

Le diagnostic du réseau se base sur le contexte socio-économique local, sur les résultats et acquis des élèves et sur leur parcours scolaire réalisé. Les acquisitions scolaires ont fait l'objet de recherches plus fines à partir de l'analyse des évaluations nationales CE1 & CM2 pratiquées dans le réseau de 2010 à 2014. Le coordonnateur a extrait les occurrences de réussite et ciblé les axes de progrès à prioriser dans les apprentissages en termes de compétences (français et maths).

Par ailleurs, un protocole d'évaluations en « Maîtrise de la langue », interne au réseau, de la maternelle au collège, a été initié et expérimenté en 2015-2016. Les compétences ciblées ont été définies préalablement par un comité de pilotage (coordonnateur, directeurs, dea, emf, cpc, professeurs) au regard des difficultés et des résultats scolaires des élèves. Le principe général est de réaliser la même évaluation 3 fois dans l'année et d'impulser les pratiques pédagogiques les plus efficaces pour faire progresser les élèves (documents ressources/analyse des résultats, accompagnement de l'équipe d'inspection). Ces indicateurs assurent une comparaison fine REP et hors-REP.

Enfin, l'équipe mobile de climat scolaire (EMCS) a réalisé une enquête au premier trimestre 2015-2016 sur tout le réseau, ce qui permettra de donner des recommandations en termes d'actions à initier de l'école élémentaire au collège, afin de donner les meilleures conditions de travail et de bien-être possibles à toute la communauté éducative.

3. Axes, objectifs et indicateurs du projet de réseau

Axe 1 : CONSTRUIRE UNE ECOLE BIENVEILLANTE, COOPERANTE ET EXIGEANTE

Objectif 1 : Développer les organisations pédagogiques et éducatives favorisant une école bienveillante

Objectif 2 : Évoluer vers une évaluation positive des élèves

Objectif 3 : Améliorer le suivi des élèves et prévenir le décrochage scolaire dès la maternelle

Objectif 4 : Développer la coéducation avec les familles et les partenaires

Indicateurs retenus :

- *évolution du climat scolaire des établissements (EMCS en 2015/2016 puis en fin de projet) ;*
- *évolution de la prise en charge des élèves en grandes difficultés (scolaires, comportementales) ;*
- *évolution de la qualité des actions de remédiation ;*
- *évolution de l'analyse partagée en équipe des besoins des élèves ;*
- *évolution des participations des familles dans le scolaire ;*
- *qualité et ambition des actions à destination des parents.*

Axe 2 : ASSURER LA MEILLEURE REUSSITE POSSIBLE DES ELEVES A TRAVERS LEUR PARCOURS DE FORMATION

Objectif 1 : Garantir l'acquisition du « lire/dire/écrire » et des fondamentaux de mathématiques

Objectif 2 : Développer les pratiques d'enseignement explicite

Objectif 3 : Mettre en œuvre des organisations pédagogiques éprouvées et innovantes

Indicateurs retenus :

- *évolution des résultats des compétences « dire, lire, écrire » et en mathématiques en référence au SAC ;*
- *évolution des résultats DNB (notamment dans les domaines Français/Maths) ;*
- *évolution des résultats des élèves aux évaluations nationales ;*
- *évolution des résultats des élèves aux évaluations internes des indicateurs de maîtrise de la langue du réseau (MDLL).*

- **Axe 3 : PROPOSER UN PARCOURS CITOYEN ET D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL COHERENT, RICHE ET DIVERSIFIE**

Objectif 1 : Proposer des pratiques artistiques et culturelles riches et diversifiées en appui sur les structures locales

Objectif 2 : Développer la cohérence des parcours citoyens et d'éducation artistique et culturelle du cycle 1 au cycle 4

Axe transversal : Favoriser l'élaboration de projets TUIC et développer l'utilisation du numérique dans les établissements

Indicateurs retenus :

- *mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (transmission : 1 livret par classe) ;*
- *nombre de projets citoyens, artistiques et culturels mis en valeur dans le réseau ;*
- *nombre de projets dans le réseau, avec le CLEA, Lecture Publique, les DUMiste, A.R.T.S..*